

Compte rendu de la FS 93

23 novembre 2023

Déclarations liminaires

En réponse à la déclaration liminaire du SNES FSU, Mme Alcindor (IA-DAASEN) explique qu'iels ne répondent pas automatiquement aux saisines (via fiches dans le RSST) car elles sont trop nombreuses et il faut le temps d'expertiser les situations. Elle précise que lorsqu'il y a atteinte aux personnes, elle répond par écrit à chaque fois. Par rapport aux risques liés au changement climatique (fortes ou faibles températures par exemple), iels réagissent à chaque saisine et des actions sont mise en place par l'intermédiaire de M. Barbé (responsable bati).

Ils ont appelé les proviseur.es du lycée Mozart et du lycée Aristide Briand (Le Blanc-Mesnil). Iels décrochent, iels n'ont pas blacklisté notre numéro (sic).

Dans sa déclaration liminaire, FO affirme que toutes les fiches RPS (risques psychosociaux) ne sont pas remontées. Iels rappellent que l'administration nous a affirmé en groupe de travail, la semaine précédente, que si l'IEN considère que c'est réglé, les membres de la FS n'ont pas à être au courant. C'est contraire aux droits des collègues.

Mme Alcindor répond que pour la remontée des fiches RPS, c'est le cadre réglementaire qui nous a été annoncé. Nous ne pouvons qu'appliquer le cadre réglementaire.

Elle précise que les IEN font tou.te.s très bien leur travail et qu'en cas de difficulté nous pouvons les avertir.

Dans sa déclaration liminaire, l'élu CGT évoque le new public management (transposition du management du privé dans le public).

Suite à notre déclaration liminaire, Mme Alcindor répond à propos d'une situation impliquant des menaces de mort : la situation a été suivie par la DSDEN. Un logement a été proposé à la collègue menacée. Jusqu'à aujourd'hui, la préfecture est informée d'où est logé l'enseignante tous les jours. Iels refusent un.e référent.e VSS (violences sexistes et sexuelles) car c'est une position académique.

La déclaration de l'UNSA n'a pas amené de commentaire de la part de l'administration.

Nous faisons remarquer qu'il n'y a pas eu de modification des tableaux listant les risques entre le GT et la FS d'aujourd'hui. Iels nous répondent que c'est compliqué de nous apporter quelque chose pour la veille au soir.

A propos des demandes de protection fonctionnelle:

Iels n'en savent rien, c'est une démarche individuel sur Colibri. Pas visibilité pour elleux sur ces saisines. Seul les intéressé.es ont un retour. Le traitement est relativement long. Mais on peut appeler le service de la protection fonctionnelle 0157026431 et 0157026693.

Ci-dessous, je n'évoquerai principalement que les situations que nous suivons.

Signalements RPS 1^{er} degré

- École Charlotte Delbo d'Aubervilliers :

Mal-être profond d'un.e collègue par rapport à certain.es de ses collègues. La cellule d'accompagnement des écoles s'y est rendue le 6 novembre. L'IEN d'Aubervilliers dit tou.te.s les collègues étaient volontaires, les entretiens ont commencé les 9 et 10 novembre avec la cellule Mission vie scolaire (MVS). Il y a un début de médiation le 14 novembre. Suite à cela, ça avait l'air d'aller mieux mais il y a de nouvelles fiches aujourd'hui.

- École Daniel Renoult de Montreuil :

Une collègue hurle sur une autre. L'IEN a été mise au courant mais ne fait rien. Elle dit que ce qui s'est passé à l'étude est hors du cadre scolaire. Mais d'autres situations se sont passées dans le cadre scolaire. Manifestement dans ce cas-là, l'IEN ne fait pas bien son travail, il y a des difficultés, nous insistons donc pour que l'administration réagissent. Iels répondent qu'ils vont faire un audit. Notre intervention a eu un effet rapide : l'IEN a été appelé le lendemain ou le surlendemain.

Signalement RPS 2nde degré

- Lycée Mozart du Blanc-Mesnil:

A propos de la mission d'évaluation qui eu lieu au lycée, les élu.es SNES demande s'il existe un écrit. Réponse de l'administration : pas d'écrit mais une restitution orale. La Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) a rendu un avis récemment, elle a donné raison aux collègues qui l'ont saisi. Mais il n'y a pas d'écrit.

Le SNES demande pour quelles raisons il n'y a pas eu d'enquête administrative dans ce lycée. Contrairement à un autre lycée. L'administration ne peut répondre, c'est à voir en CSA Académique.

Le SNES demande le point de vue du proviseur sur l'ouverture du courrier syndical. L'administration répond qu'il a été contacté à ce propos, iels lui ont signalé qu'il n'avait pas à le faire. Le retour qu'iels peuvent nous faire c'est qu'iels n'ont pas de retour par rapport à cela (sic).

- Lycée Aristide Briand du Blanc Mesnil :

La proviseure a été condamnée par le TA pour harcèlement moral sur un.e personnel. Dernièrement, elle a eu accès à la boîte mail d'une collègue. Le SNES demande quand sera prise la décision du ministère. L'administration répond qu'elle ne sait pas. Le protocole classique est mis en place mais sinon iels n'en savent rien. La proviseure a été absente les 15 premiers jours de septembre. Le SNES demande si cela était une sanction. Elle était en fait en arrêt maladie.

A nouveau, le SNES demande pourquoi il n'y a pas d'enquête administrative sur ce lycée : même réponse de l'administration, à voir en CSA.

Les élu.es SNES parlent des adjoint.es qui sont parti.es tout au long des dernières années (5 en 3 ans dont 3 sur une année). Ces adjoint.es maltraité.es n'ont pas été entendus. Ces adjoints peuvent saisir le DASEN sur toutes problématiques, on est là pour les accompagner, répond l'administration.

Pour clore le dossier Blanc Mesnil : le SNES souhaite soumettre un avis : une visite de suivi (10 mars 2022) pour vérification que les préconisations (de ?) sont bien mises en œuvre. 10 POUR 0 CONTRE

- **Collège Pablo Picasso Montmerfeuil : les membres de la FS sont déjà allé.e là bas. Le SNES demande de voter un avis pour une visite de suivi. 10 POUR 0 CONTRE.**

- Collège Saint-Exupéry de Rosny :

Voir en détail le retour d'incident du jeudi 19 octobre disponible sur la boîte mail du syndicat. Une collègue a été menacée de mort par un écrit glissé sous la porte de sa salle de classe.

Un fait établissement (FE) a été rédigé pour cette situation et communiqué au rectorat. La procédure d'alerte a été mise en place.

L'autre collègue (même matière enseignée et éventuellement visée également) ne s'est pas manifestée auprès de l'administration. Donc cette dernière n'a pas plus d'éléments que ça.

Les collègues se sont mis•es en droit de retrait mais le principal leur a dit que leurs droits de retrait n'ont pas été remontés et que la journée sera considérée comme service fait. Les membres de la FS s'interroge sur cette pratique et demande si le droit de retrait a été remonté. L'administration n'a pas d'éléments à ce propos.

- Collège Gérard Philippe à Aulnay :

Une collègue a subi une agression sexiste par un élève durant un exercice incendie, dans une bousculade. Réponse de l'administration : il n'y pas de matérialité des faits donc pas de conseil de discipline.

- Collège Diderot :

D'après la FSU, les collègues ont apprécié la venue de Mme Marsouk (IA-IPR Établissements et Vie Scolaire). D'après l'administration, l'accompagnement va continuer autant que nécessaire.

- Lycée Feyder :

Une collègue CPE a été menacée de mort par un collègue AED. La cheffe d'établissement (CDE) a envoyé un message à la CPE et l'accompagnement ne semble pas bienveillant.

L'administration a proposé une médiation mais ce n'est pas une solution viable d'après les membres de la FS. L'administration affirme que Monsieur Menant (conseiller technique) suit la situation de près et que l'accompagnement est ok.

Intervention de la FSU :

Les prochains droits de retrait n'enclencheront pas d'alertes ? Si les CDE ne peuvent plus faire d'enquête c'est questionnant. Il y a sortie des lycées du giron de la FS93 ?

L'administration ne comprend pas et rappelle qu'il a été dit en GT que c'était en fonction de la saisine du / de la membre de la FS. C'est le fait qu'il soit membre de la FS académique ou membre de la FS départementale qui détermine quelle FS s'en occupe.

Pour les droits de retrait, le rectorat et le service RSST géraient et gèrent. Quand c'est un membre de la FS départementale qui fera saisine sur un lycée, ça sera la FS D qui sera réuni si y a désaccord. Avec invitation à participer à l'enquête

A propos des Dangers graves et imminents (DGI) : si les OS demandent des enquêtes, c'est parce que les collègues en interne sont en difficultés en CHS local. Donc si CHS local est faites avant, on ne peut pas faire de demande d'enquête ensuite.

L'administration indique que c'est maintenant à l'agent•e de s'informer si la situation de DGI est toujours présente. C'est la fin des courriers des reprises de travail.

Signalements Batimentaire

- Collège Diderot à Aubervilliers

Il y a une intervention sur le nid de frelons depuis le vendredi 17 novembre.

- Collège Sisley à l'Ile Saint Denis :

Questionnement des membres de la FS autour de la commission de sécurité qui aurait rendu un avis défavorable. L'administration n'a pas de retour.

- Lycée Paul le Rolland à Drancy

Les collègues font part que le grillage est troué, que ce n'est pas sécurisé et que les travaux prennent du temps. L'administration n'a pas de retour.

- Collège Halimi d'Aubervilliers

A propos de l'incendie d'un bâtiment contenant de l'amiante, le 30 mai 2023 à proximité du collège.

Monsieur Barbé (responsable bati) a contacté l'établissement ; le 7 novembre dernier, il y a eu une analyse qualité de l'air fait par le département. Ils attendent les résultats.

Après vérification, cette analyse n'a rien à voir avec l'amiante. Les relancer via une nouvelle fiche.

- **Lycée Voillaume à Aulnay : Pas de signalement remonté en ce début d'année : A FAIRE de notre côté**

Programme des visites à venir

Jeudi 7 décembre : visite de l'école élémentaire de Ferry à Montreuil

11 janvier : rédaction du CR ensemble école élémentaire Ferry.

25 janvier : groupe de travail pour la visite de l'école élémentaire des fougères du Raincy

Proposition de visite au lycée Paul Eluard de Saint-Denis : visite évoquée depuis longtemps, 3 ans, à chaque fois il y a d'autres visites à la place en raison d'urgence.

Il y a notamment des problématiques de bâti qui engendrent des RPS

La visite au lycée Eluard sera programmée pour avril/mai 2024.